



Une véritable opposition avec de faux arguments ou l'arbre qui cache la forêt

L'édito du vendredi 8 mai 2015

<http://www.educationetdevenir.fr/spip.php?article1411>

Le mois de mai est traditionnellement favorable aux grands événements dans notre pays. Celui-ci va-t-il confirmer les traditions de contestation parfois justifiées ou de révoltes corporatistes ?

La réforme du collège (dont il faut rappeler qu'elle a été approuvée au CSE) et la présentation des projets de nouveaux programmes de cycle 2, 3 et 4 (donc soumis à consultation) ont provoqué une levée de boucliers de la part des mêmes personnalités, groupes de pression ou syndicats qui s'étaient opposés aux réformes de 1992, de 1998, de 2005 et qui plus récemment résistent à la refondation de l'école approuvée par l'assemblée nationale et l'écrasante majorité du CSE.

Sous couvert d'en appeler à nos « racines » historiques, à la nécessité de former les futures générations à l'esprit critique que seuls le latin, le grec et l'allemand seraient susceptibles d'assurer, on dissimule mal la défense d'intérêts corporatistes. Ceux qui ont lu le projet ont compris que ces enseignements n'étaient pas du tout menacés. Derrière tout un ensemble d'arguments spécieux, éculés, apparaît en fait le refus de promouvoir une école plus égalitaire, en mesure de lutter contre l'effet des inégalités sociales et culturelles. Le désir pervers de confisquer l'école publique au bénéfice d'une caste d'intellectuels privilégiés cache de surcroît une méconnaissance abyssale du fonctionnement réel des établissements scolaires. La réforme proposée ne menace pas les enseignements. Elle substitue à une architecture générale qui cloisonne les groupes par le jeu des options, un modèle sous forme de parcours qui assure la diversité sans trop de risques de ségrégation interne.

Il s'agit d'un problème grave posé à nos gouvernants et qui engage non seulement l'avenir d'un projet pour la fin de la mandature mais le pays tout entier et pour de nombreuses années. Va-t-on satisfaire cette poignée d'intellectuels médiatiques qui disposent, semble-t-il, de tous les moyens pour se faire entendre ou courageusement débattre pour lever les craintes des acteurs de terrain qui aspirent à une évolution favorable de l'école tout en redoutant –ce qui est compréhensible– la nécessaire remise en question des pratiques professionnelles.

La réforme du collège n'est pourtant pas une révolution, elle confirme ce qui est entrepris dans bon nombre d'établissements : un travail en commun des équipes pédagogiques, une évolution de la manière d'enseigner pour permettre aux élèves (fragiles ou très performants) de trouver un sens aux contenus et aux méthodes proposées, un lien accru entre le collège et l'école primaire. Autant de choses, qui font la preuve indiscutable de leur efficacité, que chacun reconnaît indispensable depuis longtemps, et qui ne parvient pas pour l'instant à se généraliser.

Comme pour la réforme des rythmes scolaires, deux grands types d'acteurs sont absents dans la polémique actuelle : les enseignants qu'on entend peu et qui ont pourtant beaucoup à dire et les parents qui savent combien le moment du collège est complexe pour leurs enfants, qui redoutent que ce passage ne creuse les inégalités déjà fortes.

Cette réforme même minime, et que nous aurions souhaitée plus vaste, contient des éléments encourageants pour les équipes éducatives : un véritable pouvoir donné aux établissements : ce seront les enseignants qui réunis en conseil pédagogique feront des propositions au Conseil d'administration pour

adapter, à travers des parcours personnalisés, les contenus d'enseignement aux programmes nationaux et à la réalité des élèves.

Qu'y-a-t-il à redouter de cette autonomie accordée aux équipes et à la reconnaissance de leur liberté pédagogique ?

Que craindre de leur reconnaître cette compétence, leur capacité à définir des projets pédagogiques, à travailler ensemble, à mettre en route une véritable dynamique collective au service de la réussite de tous les enfants ?

Il ne s'agit pas de détruire le collège unique qui n'a jamais vraiment existé. S'il est parvenu à accueillir tous les élèves, il n'est pas parvenu jusque là à les faire réussir, du moins à leur permettre de rompre avec le poids des déterminations extérieures et à exprimer leur propre potentiel. La réforme propose un collège plus adapté au monde actuel, dans la continuité de l'école primaire et en définissant pour chaque élève des modalités d'adaptation non discriminantes.

Cette réforme qui ne sera appliquée qu'à la rentrée 2016, restera sans doute un coup d'épée dans l'eau si elle ne contient pas un véritable plan de formation continue : c'est à dire un accompagnement des équipes éducatives au sein de leur établissement et pour plusieurs années. C'est sans nul doute la condition essentielle – et c'est par cela qu'il faut commencer – pour entraîner l'adhésion des acteurs dans leur espace de travail et réussir à faire réussir la nécessaire évolution des pratiques pédagogiques et éducatives dont tous les observateurs s'accordent à reconnaître le rôle majeur, vérifié dans les pays qui ont su inverser la tendance.

Or, nous savons tous que ce type de formation n'existe pas en France ou si peu.

Là est le véritable enjeu !

